

**ENTENTE ADMINISTRATIVE BIOALIMENTAIRE
POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2013**

ENTRE

LA DIRECTION DE LA MONTÉRÉGIE-EST DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, représentée par Jean-Pierre Lessard, directeur régional, ayant son siège régional au 1355, rue Johnson Ouest, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7

Ci-après appelé le « **MAPAQ** »

ET

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL, représentée par Michel Bienvenu, directeur général, dûment autorisé par résolution (**CE 190410-375**), ayant son siège social au 100, place Charles-Le Moyne, suite 281, Longueuil (Québec) J4K 2T4

Ci-après appelée la « **CRÉ** »

ET

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL représenté par Richard Bourdeau, président, dûment autorisé par résolution (**CA 100210-11**), ayant son siège social au 100, place Charles-Le Moyne, suite 281, Longueuil (Québec) J4K 2T4

Ci-après appelé le « **CDBAL** »

PRÉAMBULE :

ATTENDU QUE le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la **CRÉ** compte parmi ses orientations de soutenir le développement du secteur bioalimentaire;

ATTENDU QUE le plan stratégique 2009-2012 du **CDBAL** compte parmi ses orientations de concerter les différents acteurs et d'assurer une bonne coordination des efforts de développement structurants pour l'agriculture et l'agroalimentaire;

ATTENDU QUE le **MAPAQ** reconnaît le **CDBAL** comme organisme responsable du secteur bioalimentaire sur le territoire de l'agglomération de Longueuil;

ATTENDU QUE l'industrie bioalimentaire regroupe les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la transformation, de la distribution au gros et au détail et de la restauration;

ATTENDU QUE le territoire de l'agglomération de Longueuil compte plus de 800 entreprises œuvrant dans le secteur bioalimentaire générant près de 12 500 emplois;

ATTENDU QUE le territoire de la **CRÉ** occupe un rang important au Québec quant à l'abondance d'entreprises issues du secteur de la transformation et de la distribution (gros, détail, restauration) ainsi qu'à son fort potentiel de développement de l'agriculture périurbaine;

ATTENDU QU'EN vertu de cette ENTENTE administrative, la **CRÉ** et le **MAPAQ**, versent une contribution financière pour le fonctionnement et les projets du **CDBAL**.

1. OBJET DE L'ENTENTE

- 1.1 La présente ENTENTE vise à associer les partenaires en vue d'assurer le fonctionnement du **CDBAL** ainsi que la mise en œuvre de projets de développement bioalimentaire sur le territoire de l'agglomération de Longueuil issu du plan d'action annuel du **CDBAL**.

La présente ENTENTE entre en vigueur le 1^{er} avril 2010 et prend fin le 31 mars 2013.

La présente ENTENTE a pour objet le développement des trois axes suivants, lesquels axes sont issus du plan stratégique du **CDBAL** :

AXE 1

L'expansion des marchés bioalimentaires en se centrant sur le consommateur et en développant des stratégies ciblées de commercialisation.

Les interventions du **CDBAL** devront favoriser la reconnaissance et le développement du secteur bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil, ainsi que la compréhension de l'immense marché potentiel que confère la proximité du territoire avec les grands marchés.

AXE 2

Le soutien au développement d'un secteur agricole et agroalimentaire de masse misant sur l'innovation et le développement durable.

Le **CDBAL** doit favoriser l'émergence de projets avec les grands producteurs et transformateurs afin de stimuler leur compétitivité grâce à l'innovation.

AXE 3

La mise au point d'un projet viable de territoire axé sur une approche (grappe) différenciée (production, fabrication, distribution de gros et au détail, restauration).

Le **CDBAL** devra mettre en synergie tous les acteurs de la filière et autres intervenants requis afin de façonner un projet distinctif à valeur ajoutée et maintenir l'engagement des élus et des décideurs pour permettre l'émergence d'un tel projet.

Il est à noter que le CDBAL procédera au cours de la présente ENTENTE à l'actualisation de son plan stratégique 2009-2012.

2. OBJECTIFS VISÉS PAR LE CDBAL

2.1. Positionnement stratégique de la filière

- 2.1.1. Agir comme organisme responsable de la concertation des acteurs régionaux concernant la mise en œuvre du volet bioalimentaire sur le territoire de la **CRÉ**.
- 2.1.2. Collaborer aux comités visant le remembrement, la redynamisation et la remise en culture des terres agricoles de l'ÉCOTerritoire 21 agricole situé dans la zone prioritaire d'aménagement agricole numéro 1 situé dans l'arrondissement Saint-Hubert. Favoriser les projets de productions maraîchères biologiques, les projets pilotes de remise en culture avec IRDA et l'instauration de programmes agricoles de mise en valeur durable.
- 2.1.3. Participer à différents comités (comité de créneau ACCORD bioalimentaire, comité consultatif agricole, Table agrotourisme Montérégien, autres Tables régionales de concertation agroalimentaire du Québec).
- 2.1.4. Sensibiliser les élu(e)s à la diversité et à l'importance des retombées économiques de la filière bioalimentaire dans l'agglomération.

2.2. Promotion de la filière

- 2.2.1 Assurer le rayonnement du secteur grâce à une stratégie de communication et un plan d'action atteignant différentes cibles (consommateurs, partenaires, décideurs économiques, autres régions,...).
- 2.2.2 Promouvoir et favoriser la circulation des connaissances du secteur bioalimentaire.
- 2.2.3 Mettre sur pied des activités en collaboration avec le Conseil de développement bioalimentaire de Montérégie-Est et la Commission agroalimentaire de la Vallée-du-Haut-St-Laurent.
- 2.2.4 Promouvoir les produits et les entreprises de l'agglomération en mettant sur pied des projets qui atteindront différentes clientèles dont : les jeunes, les adolescents, les aînés en étroite collaboration avec :
 - les détaillants alimentaires par le biais d'une activité structurante;
 - les institutions de formation et les organismes qui ont une vocation alimentaire;
 - les marchés publics existants.

2.3 Concertation, coordination et animation de projets

- 2.3.1. Participer à des initiatives de valorisation des emplois de la filière bioalimentaire en collaboration avec Emploi-Québec, le comité sectoriel de la main-d'œuvre en transformation alimentaire, ainsi qu'avec les institutions d'enseignement.
- 2.3.2. Travailler en complémentarité les projets structurants avec les partenaires œuvrant auprès des entreprises bioalimentaires afin de mieux répondre aux besoins de celles-ci.
- 2.3.3. Soutenir le projet de Plateforme en agriculture biologique de Saint-Bruno-de-Montarville, initié par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), notamment dans son volet diffusion.
- 2.3.4. Participer aux différentes actions de la **CRÉ** dans le cadre du développement de saines habitudes de vie.

2.4. Veille et planification

- 2.4.1 Le **CDBAL** doit s'impliquer auprès des partenaires de l'agglomération afin de participer à la planification territoriale.
- 2.4.2 De plus, par son implication et sa présence auprès des différentes instances de l'agglomération, auprès du regroupement des tables de concertation du Québec, auprès des grappes et/ou du groupe **ACCORD**, le **CDBAL** agit à titre de vigie afin de favoriser la circulation des connaissances et des informations pertinentes pour la filière.

3. ANNEXES

Le plan d'action annuel et le budget prévisionnel annuel sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente ENTENTE. Ces documents feront l'objet d'une mise à jour annuelle et devront être déposés aux signataires de la présente ENTENTE.

4. ENGAGEMENTS DES PARTIES

4.1 Engagements du MAPAQ

4.1.1 Le **MAPAQ** s'engage à verser, sous réserve de la disponibilité des crédits, au **CDBAL** la somme de 150 000 \$ répartie sur trois années financières gouvernementales, soit :

- un montant de 50 000 \$ pour l'année financière 2010-2011;
- un montant de 50 000 \$ au cours de l'année financière 2011-2012;
- un montant de 50 000 \$ au cours de l'année financière 2012-2013.

4.1.1.1 L'aide financière accordée annuellement sera affectée de la façon suivante :

- 80 % de l'aide, soit 40 000 \$ au dépôt et à l'acceptation du plan d'action annuel ainsi qu'un budget prévisionnel;
- La somme restante, soit 10 000 \$, au dépôt et à l'acceptation du bilan des activités de l'année et des états financiers vérifiés.

4.1.2 Le **MAPAQ** réserve, au **CDBAL**, une enveloppe annuelle de 9 000 \$ pour des projets structurants, correspondant aux critères du programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

4.2 Engagements de la CRÉ

La **CRÉ** s'engage à :

4.2.1 Dans le respect du cadre normatif et de la procédure de gestion du Fonds de développement régional (FDR) et sous réserve de la disponibilité des crédits, contribuer financièrement à la mise en œuvre de l'ENTENTE en y affectant une somme de 150 000 \$ répartie sur trois années financières gouvernementales, soit :

- un montant de 50 000 \$ pour l'année financière 2010-2011;
- un montant de 50 000 \$ au cours de l'année financière 2011-2012;
- un montant de 50 000 \$ au cours de l'année financière 2012-2013.

4.2.1.1 L'aide financière accordée annuellement sera affectée de la façon suivante :

- une somme de 30 000 \$ dédiée au fonctionnement de l'organisme;
- une somme de 20 000 \$ pour la réalisation des projets identifiés au budget joint en annexe.

Cette contribution annuelle sera versée de la façon suivante :

- 50 % de l'aide, soit 25 000 \$ au dépôt et à l'acceptation du plan d'action annuel ainsi qu'un budget prévisionnel annuel;
- 30 % de l'aide, soit 15 000 \$ au dépôt et à l'acceptation d'un rapport mi-étape faisant état de l'état d'avancement du plan d'action annuel ainsi qu'un sommaire des revenus et dépenses cumulés pour l'année financière gouvernementale en cours;
- 10 % de l'aide, soit 5 000 \$ au dépôt et à l'acceptation du bilan des activités de l'année;
- La somme restante, soit 5 000 \$, au dépôt et à l'acceptation d'un sommaire des revenus et dépenses et des états financiers vérifiés.

4.2.2 La **CRÉ** s'engage à dédier au **CDBAL** une contribution annuelle maximale de 12 000 \$ en service pour le loyer, les frais de secrétariat ainsi que les fournitures de bureau.

4.2.3 Lors du versement final, la subvention sera ajustée selon le pourcentage de la contribution de la **CRÉ** prévu au budget annuel

lorsque les dépenses totales seront inférieures à celles prévues au budget annuel.

4.3 Engagements du CDBAL

- 4.3.1 Poursuivre l'atteinte des objectifs décrits à la clause 2 et à discuter avec le **MAPAQ** et la **CRÉ** de toute modification majeure à son plan d'action ou à son budget déposés en annexe.
- 4.3.2 Maintenir un poste désigné pour le **MAPAQ** et un poste désigné à la **CRÉ** à son conseil d'administration.
- 4.3.3 Déposer les différents rapports prévus à la clause 4.2.1.1.
- 4.3.4 Conserver toutes les pièces justificatives relatives aux revenus et aux dépenses encourus et réalisés dans le cadre de la présente ENTENTE, et ce, pour un délai de sept (7) ans.
- 4.3.5 Ne pas céder, en tout ou en partie, les droits et obligations contenus aux présentes sans le consentement écrit du **MAPAQ** et de la **CRÉ**.

5. TABLEAU SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
MAPAQ				
- Programme cadre	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	177 000 \$
- Projets structurants	9 000 \$	9 000 \$	9 000 \$	
CRÉ *				
- FDR	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
TOTAL	109 000 \$	109 000 \$	109 000 \$	327 000 \$

* Tel que précisé à l'article 4.2.2, une contribution annuelle en service d'une valeur de 12 000 \$ sera offerte par la **CRÉ**.

6. VISIBILITÉ

Le **CDBAL** s'engage à offrir de la visibilité au **MAPAQ** et à la **CRÉ** pour toutes communications relatives à l'ENTENTE ou aux projets qui s'y rattachent.

7. OUVERTURE À D'AUTRES PARTENAIRES

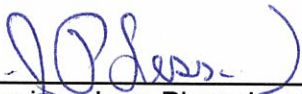
L'implication de nouveaux partenaires désireux de s'associer à la mise en œuvre de la présente ENTENTE sera intégrée à celle-ci ou rendue possible par l'ajout d'un avenant annexé à la présente sans préjudice à la réalisation des clauses de la présente ENTENTE, et ce, avec l'accord de tous les signataires.

8. SIGNATURES

Les parties reconnaissent avoir lu et accepté toutes et chacune des clauses de la présente ENTENTE, y compris les annexes, le cas échéant.

En foi de quoi, elles ont signé comme suit :

POUR LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE-EST DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC


Monsieur Jean-Pierre Lessard
Directeur régional

2010.05.14
Date

POUR LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL


Monsieur Michel Bienvenu
Directeur général

16 mai 2010
Date

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL


Monsieur Richard Bourdeau
Président

3 mai 2010
Date

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

PLAN D'ACTION 2010-2011

RÔLES	OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIERS
POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE				
	Communiquer et vulgariser les différents maillons de la filière. Donner une plus grande tribune aux belles initiatives de maillage.	<ul style="list-style-type: none"> Info-lettre positionner et peaufiner Constituer une liste d'envoi spécifique à partir de la base de données générale pour l'info lettre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 12 Info-lettres. ✓ Une amélioration de la notoriété de la filière bioalimentaire auprès des décideurs. ✓ Maintenir un nombre d'abonnés à l'info-lettre. 	Annuel
	Sensibiliser le milieu et les élus à la diversité et à l'importance des retombées économiques de la filière bioalimentaire dans l'agglomération.	<ul style="list-style-type: none"> Travailler à la signature d'une entente à long terme avec les différents partenaires du milieu. Informers les élus de la dynamique du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 parution dans le journal Alimentation. ✓ 5 communiqués de presse dans les journaux. 	Mars 2011
	Représenter l'organisme.	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux différents comités : Cîneau ACCORD, CCA, TCAQ, TAM, Aliment du Québec, Comité Circuits Court. Collaborer aux comités visant le remembrement, la redynamisation et la remise en culture des terres agricoles de l'ÉCO-Territoire 21 agricole situé dans la zone prioritaire d'aménagement agricole numéro 1 situé dans l'arrondissement Saint-Hubert. 		Annuel
	Favoriser l'échange d'information.	<ul style="list-style-type: none"> Site Internet (mise à jour et première année d'ajustement). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en lien des activités entreprises par le CDBAL. ✓ Entretien et mise à jour du site. 	Annuel

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

PLAN D'ACTION 2010-2011

RÔLES	OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIERS
PROMOTION DE LA FILIÈRE	Assurer le rayonnement du secteur grâce à une stratégie de communication et un plan d'action atteignant différentes cibles (consommateurs, partenaires, décideurs économiques, autres régions, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déposer un plan d'action spécifique pour le programme développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, mesure 4011 volet QVA <i>Mettez le Québec dans votre assiette.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir un plan de promotion QVA partagé avec des promoteurs du milieu ✓ Mobiliser des initiatives dans le milieu 	Juin 2010
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet 3 : souper gastronomique. Lancement d'un livret de recettes de L'AGGLO ▪ Identification des produits québécois de l'agglomération auprès des petits détaillants. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associer 30 marchands du territoire ✓ Associer 15 restaurateurs. ✓ Concevoir un outil de calcul de l'impact pour les restaurateurs. 	Mars 2011
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer au Marché de Noël : appuyer le promoteur pour qu'il prenne en mains avec le milieu une activité culinaire. ▪ Appuyer la CRÉ pour stimuler la présence des entreprises de l'agglomération. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Positionner le volet alimentaire de façon constructive au cœur de Marché de Noël et des traditions du Vieux-Longueuil. ✓ Faire le lien avec les entreprises et produits du Marché. 	Mai 2010
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser la réunion Inter-Tables de novembre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir nos confrères et présenter la région. ✓ Travailler avec les deux autres « TABLES ». 	Nov 2010
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer régionalement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer le projet de « 5 à 7 de découverte du produit » du CIBIM aux entreprises du territoire de l'agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter deux entreprises du territoire de l'agglomération ✓ Se faire réinviter 	Mai 2010	

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

PLAN D'ACTION 2010-2011

RÔLES	OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	Échéanciers
CONCERTATION, COORDINATION ET ANIMATION DE PROJETS	Amorcer un travail de concertation du milieu afin de développer des stratégies de promotion des emplois et des entreprises dans la filière bioalimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> À définir 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégrer un comité de travail spécifique pour l'enjeu de la main-d'œuvre de l'agglomération de Longueuil. 	Mars 2010
	Participer aux différentes actions de la CRÉ dans le cadre du développement de saines habitudes de vie.	<p>Projet de route gourmande</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontrer les producteurs et transformateurs artisans Mobiliser un début de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concerter avec le tourisme ✓ Concorder avec les villes ✓ Imprimer et distribuer une première carte de « route gourmande » 	Mai 2010
	Participer à l'élaboration d'une Entente en saine habitude de vie de la CRÉ de Longueuil	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration d'une Entente en saine habitude de vie de la CRÉ de Longueuil Reprendre l'initiative du projet de jeunesse en forme Vieux-Longueuil et l'étendre au niveau de l'agglomération. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver les partenaires Forum jeunesse Longueuil, CRÉ. ✓ Bonifier le projet pour visiter une ferme et/ou une installation de transformation. 	Déc 2010
Déjeuner-causerie	<p>Rentrée active de la CRÉ de Longueuil 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser la cuisine des petits Elaborer un concept adulte 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ateliers enfants. ✓ Revoir l'élaboration d'un concept pour adulte pertinent considérant la clientèle. 	Sept. 2010	
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied deux déjeuners-causeries pour les entreprises de la filière. Aborder les questions de mise en marché, courtage en alimentation, défi de la distribution, profil de la clientèle, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre sur pied 2 déjeuners-causeries, rejoindre 25 entreprises de taille variée. 	Mars 2011	

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

PLAN D'ACTION 2010-2011

RÔLES	OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIERS
VEILLE ET PLANIFICATION	Reconduire les Ententes avec MAPAQ et CRÉ.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser un plan d'action pour les deux années restantes de l'Entente administrative 2010-2013 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer un suivi des actions du CDBAL et positionner l'organisme. 	Mars 2011
	Amorcer une analyse des structures de membership possible du CDBAL.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir au CA ou à un comité avisé spécifique les différents types de regroupement qui existent dans les différentes tables de concertation agroalimentaire au Québec. ▪ Contribuer au projet de positionnement des Tables de Concertation agro-alimentaire du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer une place prépondérante aux entreprises sur le CA. ✓ Planifier la pérennité d'un CA et CE représentatif à l'assemblée générale. 	Mars 2011
	Mise à niveau et à jour la base de données ACT du CDBAL.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandater la firme Contactik pour introduire les infos de bases pas encore incluses. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir une base de données fiable pour nos projets et actions. 	Mars 2010

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU BIOALIMENTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
Résultats pour la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011

	Budget prévisionnel 2010	Résultats en date
REVENUS		
CRÉ de Longueuil (fonctionnement)	30 000 \$	
CRÉ- projets	20 000 \$	
CRÉ- Contribution de services	12 000 \$	
MAPAQ - Entente administrative	50 000 \$	
MAPAQ - Projets structurants	9 000 \$	
MAPAQ-Québec dans votre assiette	15 000 \$	
CRÉ-Québec dans votre assiette	15 000 \$	
Plate-forme en agriculture biologique	6 656 \$	
Commandites + contributions	10 100 \$	
Affectation des surplus	23 250 \$	
Intérêts	0 \$	
Total des revenus	191 006 \$	0 \$
DÉPENSES		
Administration		
Honoraires direction	64 500 \$	
Honoraires professionnels	5 250 \$	
Assurances conseil administration	1 000 \$	
Colloques et cotisations	3 000 \$	
Déplacement et représentation	3 500 \$	
Frais secrétariat	5 000 \$	
Loyer	5 000 \$	
Papeterie, fournitures de bureau et frais de banque	2 000 \$	
Télécommunication et entretien informatique	3 000 \$	
Sous-total administration	92 250 \$	0 \$
Développement et concertation		
Projet CDBAL:		
Visite d'entreprises pour les élu(e)s	3 500 \$	
Déjeuner causerie	6 000 \$	
Rentrée active de la CRÉ	11 750 \$	
Valorisation Gastronomie (LANCEMENT)	25 000 \$	
Bancs d'essai (1)	3 000 \$	
Projet-ADO	5 000 \$	
Rencontre Inter-Tables	3 600 \$	
Route Gourmande (MAPPING)	24 000 \$	
Marché de Noël	12 500 \$	
Plateforme BIO	6 656 \$	
Sous-total Développement concertation	101 006 \$	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES	193 256 \$	
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	-2 250 \$	
Surplus Fond d'administration au début	34 975 \$	
Surplus Fond d'administration à la fin	32 725 \$	
Acquisition d'immobilisations: équipement informatique pour :		